Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_189-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-CINQ NOVEMBRE A VINGT HEURE TRENTE, les membres de LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la Maison Intercommunale de Chasné-Sur-Illet, 1 Place de l'Eglise, sur convocation de Monsieur Stéphane Piquet, Président, adressée le 19 novembre 2025.

Présents : MMES C. BRIDEL, S. CHYRA, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, P. MACOURS, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, R. PIEL, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, MRS O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, Y. LE ROUX, M. MAILLARD, B. MICHOT, S. PIQUET, D. VEILLAUX.

Absents : MMES N. CHARDIN, M. DESILES, E. THOMAS-LECOULANT, MRS V. BONNISSEAU, S. HARDY, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS.

Pouvoirs : V. BONNISSEAU A K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT A M. FRAUD.

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE

FINANCES

Décision modificative n°1 – Budget principal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-11 et L.23ll-l et suivants relatifs au budget ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération 2025/001 portant approbation du budget primitif 2025 du budget principal en date du 07 janvier 2025 ;

VU la délibération 2025/103 portant approbation du budget supplémentaire 2025 du budget principal en date du 03 juin 2025 ;

VU l'avis du Bureau en date du 04 novembre 2025 ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

En application des dispositions de l'article L.1612-11 du CGCT, sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Ainsi, les prévisions inscrites

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_189-DE

au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui vote alors une décision modificative.

Il est proposé d'apporter des corrections aux opérations d'ordre entre section, afin d'ajuster le montant de crédits disponibles pour les écritures d'amortissement, suite à la mise à jour de l'actif en collaboration avec les services du S.G.C. Fougères, à savoir 160 000 € pour l'amortissement des immobilisations et 19 500 € pour les reprises de subventions

Concernant les opérations réelles, il est proposé l'inscription d'une dépense de 5 778 € au 2188 pour l'acquisition d'un massicot professionnel électrique par le service « lecture publique ». En contrepartie, les articles 6042 (dépenses de prestations de services) et 60632 (achat de petits équipements) sont diminuées de 4 580 € et 1 198 €. D'autre part, les prévisions budgétaires envisageaient une ouverture de la piscine courant 2025 ; il est donc proposé de réduire l'article 60611 (eau) de 12 614 €, l'article 60612 (énergie) de 25 000 €, l'article 6156 (frais de maintenance) de 50 000 € et l'article 70631 (recettes liées aux facturations et aux entrées) de 10 000 €. Enfin, suite à l'avenant relatif au marché du transport à la demande, il est proposé l'inscription d'une dépense d'un montant de 77 614 € à l'article 611 (augmentation importante de la fréquentation du TAD et du volume de trajets ces derniers mois qui a induit une augmentation importante des coûts).

L'équilibre entre les sections est assuré par une diminution de 134 722 € du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_189-DE

DEL 2025/189

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042-313 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	4 580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60611-323 : Fournitures non stockables - Eau et assainissement	12 614,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60612-323 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-313 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	1 198,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-611-821 : Contrats de prestations de services	0,00 €	77 614,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156-323 : Maintenance	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**93 392,00 €**	**77 614,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	134 722,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**134 722,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777-020 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 000,00 €
R-7811 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**160 000,00 €**	**0,00 €**	**19 500,00 €**
R-70631-323 : Redevances et droits des services à caractère sportif	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	**0,00 €**	**0,00 €**	**10 000,00 €**	**0,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**228 114,00 €**	**237 614,00 €**	**10 000,00 €**	**19 500,00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	134 722,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0,00 €**	**0,00 €**	**134 722,00 €**	**0,00 €**
D-13911-020 : Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2804422-61 : Amort. subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-280422-61 : Amort. subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-28188-020 : Amort. autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0,00 €**	**19 500,00 €**	**0,00 €**	**160 000,00 €**
D-2188-313 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	5 778,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00 €**	**5 778,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**25 278,00 €**	**134 722,00 €**	**160 000,00 €**
Total Général		**34 778,00 €**		**34 778,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°1 du budget principal telle qu'elle est présentée.

Fait à Chasné-sur-Illet, le 25 novembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT, LE SECRETAIRE DE SEANCE

STEPHANE PIQUET JEAN DUPIRE